

On perd du temps à comparer des coûts d'heure de travail

Michel Didier, *L'Usine nouvelle*, 16 février 2011

Le débat sur les 35 heures relancé, l'évaluation du coût du travail est devenu un sujet très sensible en France. Ce matin *Les Echos* [voir ci-dessous] annonçait que l'Insee avait retiré des évaluations (publiées par Eurostat) mais finalement jugés surévaluées. Au cœur de cette polémique l'Institut COE-Rexecode qui fournit des analyses au patronat. Interview de Michel Didier, son président.

Retour sur l'affaire

Le 18 janvier dernier, le MEDEF lançait une petite bombe en médiatisant des statistiques d'Eurostat sur le coût du travail horaire qui montrait une évolution de 28 % entre 2004 et 2008 et un différentiel de plus de 4 euros avec l'Allemagne. Deux jours plus tard, COE-Rexecode, un institut d'études économiques financé par le patronat, présentait à Eric Besson une étude sur la compétitivité entre la France et l'Allemagne qui soulignait une évolution divergente des coûts salariaux entre les deux pays.

COE-Rexecode a été mis en cause par l'économiste Philippe Askenazy [dans Le Monde](#). Mais depuis, l'Insee, qui a fourni les fameuses données à Eurostat, a avoué une erreur de calcul lié à une surévaluation des RTT. Michel Didier auteur du rapport de COE-Rexecode revient pour l'Usine Nouvelle sur la polémique.

L'Usine Nouvelle - Aviez-vous signalé au MEDEF que les données d'Eurostat, fournis par l'Insee sur les coûts horaires étaient suspecte ?

Michel Didier - J'avoue avoir été surpris que Laurence Parisot s'empare de ces chiffres lors de sa conférence du 18 janvier. Nous-mêmes n'avons présenté notre rapport que deux jours plus tard en ne reprenant pas ces chiffres car nous les considérons comme suspects et nous en avons d'ailleurs informé l'Insee dès le mois de décembre. Le MEDEF dispose de ces propres services économiques. J'imagine qu'en travaillant, il était tombé sur ces données Insee mises en ligne par Eurostat, entre Noël et le jour de l'An.

Y-a-t-il une instrumentalisation du MEDEF de ces données ?

Mon analyse c'est qu'on perd du temps à comparer des coûts d'heure de travail moyen qui n'ont pas de sens. Les chiffres sur les niveaux de coûts ont une importance relative sur la compétitivité. Ce sont des moyennes tous secteurs, toutes catégories qu'il faudrait pouvoir comparer à des niveaux de productivité. Un pays peut avoir des coûts salariaux élevés s'il fabrique des produits haut de gamme et qui correspondent à la demande mondiale. Ce n'est pas un problème.

Pourtant votre rapport mettait en cause l'inflation des coûts salariaux en France depuis les 35 heures ?

Nous avons peut-être été mal compris sur notre analyse. Ce que nous avons montré, c'est une évolution divergente de 10 à 15 % des coûts unitaires entre la France et l'Allemagne. Ce qui a comme résultat que nous avons perdu notre principal avantage compétitif : le prix. La grande originalité de notre travail sur la compétitivité, c'est qu'il inclut des éléments d'analyse sur les produits.

Considérez-vous que c'était une bonne idée que le ministère de l'Industrie choisisse sur un sujet sensible pour les partenaires sociaux un institut qui est, comme vous, financé par le patronat ?

Nous avons travaillé sur la compétitivité au départ, pas sur le coût du travail, et nous sommes assez seul malheureusement sur ce créneau. Si d'autres instituts veulent travailler sur le sujet, j'en serais ravi. Les syndicats ont un institut d'études économiques, l'IRES, mais il se cantonne surtout aux sujets de relations de travail. Il y a aussi l'OFCE qui est très compétent mais qui ne s'intéresse qu'à la marge au système productif. J'aimerais avoir des discussions sur le fond de notre rapport. Philippe Askenazy qui nous a mis en cause dans le Monde du 15 février ne l'a visiblement pas lu sinon, il aurait vu que nous n'avions pas repris les derniers chiffres de l'Insee.

Qu'est-ce que cela veut dire discuter du fond ?

Philippe Askenazy dit « il faut faire de meilleurs produits en développant de la recherche ». Nous le pensons aussi, nous sommes tous d'accord. Mais la question c'est avec quels moyens ? La recherche privée se fait avec des hommes et de l'argent. Or, les marges des entreprises sont amputées et on est rentré dans un cercle vicieux. Avec les 35 heures, on a bloqué la capacité d'intégrer la durée du travail dans la réflexion.

De plus, on est passé d'une époque où l'on pouvait dévaluer sa monnaie en cas de perte de compétitivité à une autre où ce n'est plus possible avec l'Euro. Il y a une combinaison de choc des coûts et des modèles et notre pays a du mal à s'adapter. Je regrette la polémique mais pas le débat sur la compétitivité.

Je voudrais des objections sur le fond pas des procès d'intention. D'ailleurs, j'ai noté l'analyse très intéressante d'Elie Cohen [dans un article](#) qu'il a mis en ligne sur le site Télés. Il explique clairement pourquoi on est obligé de s'intéresser à ces questions de compétitivité.

Propos recueillis par Anne-Sophie Bellaiche